



## Éviter les pesticides...un geste naturel

### Qu'est-ce qu'un pesticide?

Un pesticide est une substance chimique qui vise à détruire des organismes que nous considérons indésirables. Parmi les pesticides les plus courants figurent les insecticides, les herbicides, les fongicides et les rongicides, pour détruire respectivement: les insectes, les mauvaises herbes, les maladies ou les rongeurs. Les pesticides contiennent des ingrédients « actifs », qui s'attaquent aux organismes visés, et des adjuvants: soit des additifs chimiques qui agiront en qualité de solvants, diluants ou émulsifiants. Ces adjuvants sont parfois plus toxiques que les ingrédients actifs eux-mêmes.

### Un bref historique...

#### Les pesticides et agents répulsifs de première génération

Avec l'avènement de l'agriculture, nous nous sommes mis à chercher des moyens de protéger nos récoltes contre les maladies et infestations. Au XVIe siècle, certains métaux toxiques non biodégradables tels l'arsenic, le plomb et le mercure étaient appliqués sur les cultures pour éloigner les insectes.

Nombre de pesticides naturels tirés de plantes, aux propriétés insecticides particulièrement puissantes, sont couramment utilisés dès le milieu du XIXe siècle. Certaines de ces substances végétales, notamment la nicotine (issue des feuilles de tabac), le pyrèthre (tiré des chrysanthèmes) et la roténone (extraite des racines d'une légumineuse tropicale: *Derris elliptica*), sont biodégradables, ces produits ont une toxicité aiguë parfois plus élevée que les produits de synthèse.

#### Les pesticides de seconde génération

Les propriétés insecticides du DDT, une substance organique de synthèse (fabriquée en laboratoire), furent tout d'abord découvertes en 1939. Le DDT allait être le premier d'une longue lignée de pesticides organiques de synthèse, appelés aujourd'hui: pesticides de seconde génération. Le commerce mondial des pesticides s'élevait déjà à 5 milliards de livres en 1989 et comptait plus de 1600 produits chimiques (Colborn, 1996). Actuellement, il y a environ 7500 formulations homologuées au Canada.

#### Quels sont les problèmes associés à l'emploi des pesticides?

- Ils constituent une menace pour la santé des humains, que ce soit par exposition directe ou par l'intermédiaire des résidus retrouvés sur les aliments et dans l'eau.

- Ils rendent les insectes et mauvaises herbes génétiquement résistants aux pesticides, il faut alors augmenter les doses et la toxicité des produits.
- Ils détruisent les organismes bénéfiques tels les vers de terre, les abeilles et les prédateurs naturels des parasites.
- Ils nuisent à la faune, causant des déséquilibres hormonaux et des anomalies congénitales.
- Ils contaminent les eaux souterraines, notamment les puits, les ruisseaux et plans d'eau.
- Certains pesticides s'accumulent dans la chaîne alimentaire et leur action s'y trouve progressivement amplifiée (polluants organiques rémanents POR).
- Ils sont coûteux pour les propriétaires qui déboursent en moyenne 300 \$ par année pour avoir recours aux pesticides et à des services qui y sont rattachés.
- Ils empestent le voisinage et nous empêchent de profiter sainement du plein air durant les plus beaux mois de l'année.

#### Qui s'occupe de réglementer les pesticides au Canada?

C'est l'agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) qui s'occupe de l'homologation des pesticides au niveau du gouvernement fédéral. Du côté du gouvernement provincial, l'instauration du Code de Gestion met de l'avant des normes rigoureuses pour encadrer l'usage des pesticides. Cette réglementation se veut audacieuse et s'inscrit comme étant l'une des plus avant-gardistes en Amérique du Nord.

#### Vous avez une maison au bord de l'eau?

Les propriétaires riverains ont deux fois plus de raisons de craindre l'usage des fertilisants et des pesticides sur leur pelouse, incluant les formules "Weed'n Feed". Lorsqu'une pluie suit l'application, la plus grande partie des produits épandus se retrouvent dans l'eau, où ils peuvent avoir des répercussions catastrophiques sur la vie aquatique et la qualité de l'eau. En effet, les fertilisants peuvent entraîner une prolifération démesurée des algues et des plantes aquatiques; de leur côté, les insecticides sont susceptibles de détruire d'importantes sources d'aliments nécessaires à la vie aquatique. Protégez les lacs et cours d'eau qui vous tiennent à cœur en évitant carrément ces produits et en conservant une zone tampon de végétation naturelle sur une bonne distance tout le long de la rive.

# Résumé de certaines décisions du conseil

séance du 3 mars 2003

## **Remboursement d'honoraire**

Il est proposé par le maire Philippe Lamothe que les membres du conseil adoptent par résolution le paiement ou le non-paiement de la facturation au montant de 280.38 \$ transmise à la municipalité de Saint-Ferdinand le 4 février 2003 (remboursement d'honoraire se rapportant aux avocats et à la signature des chèques pour les travaux effectués sur le chemin Craig). Aucun conseiller n'appuie cette proposition.

Les conseillers discutent et maintiennent le statu quo (résolution 2002-514).

## **Hommage à Jacques Baril**

Les membres acceptent de contribuer à l'hommage qui sera rendu à monsieur Jacques Baril, député d'Arthabaska et ministre responsable du Centre-du-Québec en versant 200 \$ pour l'achat d'un présent et d'une page de journal.

## **Assemblée générale de Transport adapté de la région de l'Amiante**

Il est proposé et résolu à l'unanimité que Richard Leonard et Clermont Tardif soient délégués pour assister et représenter le conseil municipal à l'assemblée générale de Transport adapté de la région de l'Amiante inc. qui se tiendra le mercredi 26 mars 2003.

## **Membre du c.a. de Transport adapté de la région de l'Amiante**

À l'unanimité le conseil municipal accepte que Richard Leonard soit membre du conseil d'administration de Transport adapté de la région de l'Amiante inc., si élu par l'assemblée générale.

## **Représentants au c.a. de Transport adapté de la région de l'Amiante**

On accepte que Fernand Roy soit mis en nomination à titre de représentant des citoyens pour siéger au sein du conseil d'administration de Transport adapté de la région de l'Amiante inc. et que Anne-Marie Cloutier soit mise en nomination à titre de représentant des usagers pour siéger au sein du conseil d'administration de Transport adapté de la région de l'Amiante inc.

## **BUREAU MUNICIPAL**

821, rue Principale

Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0

Téléphone : 418-428-3480

Télécopieur : 418-428-9724

Courriel : st-ferdi@ivic.qc.ca

Site web : www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

### **Heures d'ouverture du bureau municipal :**

mardi au vendredi de 9h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h00

et le jeudi soir de 18h00 à 21h00

## **États financiers de l'OMH de Saint-Ferdinand**

On approuve les états financiers au 31 décembre 2002 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand et on autorise le paiement de 68 \$ représentant le solde de la contribution municipale au déficit pour l'année 2002.

## **Représentant au c.a. de l'OMH de Saint-Ferdinand**

Il est proposé et résolu à l'unanimité que Gérard Lessard, conseiller municipal, soit nommé représentant de la municipalité de Saint-Ferdinand au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand pour un mandat de trois ans.

## **Programme d'accompagnement en loisir**

On accepte d'inscrire la municipalité de Saint-Ferdinand au programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience – volet 1 et on autorise Line Dickner à signer les documents requis à titre de répondante.

## **Remboursement de dette**

Le conseil municipal propose que l'on paie comptant le solde en capital non amorti estimé à 1 285.91 \$ auprès de la Société québécoise d'assainissement des eaux (projet : 0047, échéance de l'obligation – série AM).

## **Accumulation de débris ligneux**

On propose qu'une invitation soit faite aux représentants de la MRC de l'Amiante afin de rencontrer le conseil de Saint-Ferdinand pour discuter de l'accumulation de débris ligneux en amont du lac William.

## **Affiche «Jardins de vos Rêves»**

On autorise Pierre Séguin pour installation d'une affiche de 4' X 8' des Jardins de vos Rêves sur le terrain du garage municipal en autant qu'elle soit conforme aux normes du ministère des Transports. De plus, il est résolu que M. Séguin adresse à la municipalité une demande d'autorisation à chaque année pour cette affiche.

## **Appui à Jeanne d'Arc M. Dubois**

À l'unanimité le conseil appuie les démarches de madame Jeanne d'Arc M. Dubois auprès de la Commission de toponymie du Québec afin de faire changer le nom de la rivière Chainey en celui de la rivière Dubois.

## **Demande de la Corporation de développement touristique du lac William**

On autorise la Corporation de développement touristique du lac William de s'installer sur la Côte de l'Église, entre la rue Labbé et la rue Principale, le samedi 17 mai 2003 de 13 h 30 à 14 h 30 pour l'activité « descente de canards »; en cas de plus, l'activité aura lieu le dimanche 18 mai 2003.

## **Annexion d'une partie de la municipalité d'Inverness**

Les membres du conseil acceptent que la municipalité de Saint-Ferdinand appuie les démarches de la MRC de l'Érable pour maintenir intégral le territoire d'Inverness et le territoire de la MRC de l'Érable.

## **Demande de soumission «concassage de gravier»**

On autorise de demander des soumissions sur invitation à A.

Langlois et fils Itée, Construction Frontenac, Transport Jean-Guy Breton inc. et Transport Lac William inc., tous de Saint-Ferdinand, pour le concassage de 4 000 tonnes métriques de gravier 0 - 2-1/2 pouces à la gravière municipale située à l'arrière du 346 rang 6 à Saint-Ferdinand.

**Demande de soumission «niveleuse»**

Il est résolu à l'unanimité de demander des soumissions sur invitation à A. Langlois et fils Itée, Construction Frontenac, Transport Jean-Guy Breton inc. et Transport Lac William inc., tous de Saint-Ferdinand, pour les services, sur demande, d'une niveleuse avec opérateur pour l'entretien général des chemins pour la période de mars à décembre 2003.

**Demande de prix «machineries»**

À l'unanimité, il est proposé et résolu de demander à A. Langlois et fils Itée, Construction Frontenac, Transport Jean-Guy Breton inc. et Transport Lac William inc., tous de Saint-Ferdinand, de fournir à la municipalité une liste de prix pour l'année 2003 de toute leur machinerie incluant l'opérateur et les dépenses incidentes pour les travaux, sur demande, d'entretien général des chemins. Cette demande ne fait pas partie d'un processus d'appel d'offres.

**Demande de soumission « MG20B »**

Des soumissions sur invitation seront demandées à A. Langlois et fils Itée, Construction Frontenac, Transport Jean-Guy Breton inc. et Transport Lac William inc., tous de Saint-Ferdinand, pour la fourniture d'environ 3 200 tonnes métriques de MG20B pour l'entretien général des chemins, conforme aux exigences du Cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports du Québec, dernière édition (1997) et ses amendements.

**Demande de soumission « MG56 » pour Craig**

Des soumissions sur invitation seront demandées à A. Langlois et fils Itée, Construction Frontenac, Transport Jean-Guy Breton inc. et Transport Lac William inc., tous de Saint-Ferdinand, pour la fourniture d'environ 1 500 tonnes métriques de MG56 pour le projet du chemin Craig, conforme aux exigences du Cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports du Québec, dernière édition (1997) et ses amendements.

**Demande de soumission « MG20 » pour Craig**

Les membres du conseil autorisent de demander des soumissions sur invitation à A. Langlois et fils Itée, Construction Frontenac, Transport Jean-Guy Breton inc. et Transport Lac William inc., tous de Saint-Ferdinand, pour la fourniture d'environ 4 000 tonnes métriques de MG20 pour le projet du chemin Craig, conforme aux exigences du Cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports du Québec, dernière édition (1997) et ses amendements.

**Demande de soumission «pierre 1 pouce net»**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de demander des soumissions sur invitation à A. Langlois et fils Itée, Construction Frontenac, Transport Jean-Guy Breton inc. et Transport Lac William inc., tous de Saint-Ferdinand, pour la fourniture d'environ 1 500 tonnes métriques d'agrégats de pierre concassée 1 pouce net pour l'entretien général des routes, sur demande, conforme aux exigences du Cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports du Québec, dernière édition (1997) et ses amendements.

**Demande de soumission «pierre 2 pouces net»**

À l'unanimité on accepte de demander des soumissions sur invitation à A. Langlois et fils Itée, Construction Frontenac, Transport

Jean-Guy Breton inc. et Transport Lac William inc., tous de Saint-Ferdinand, pour la fourniture d'environ 2 000 tonnes métriques d'agrégats de pierre concassée 2 pouces net pour l'entretien général des routes, sur demande, conforme aux exigences du Cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports du Québec, dernière édition (1997) et ses amendements.

**Demande de Florent Fortier**

On mandate la firme d'ingénieurs Fréchette LGL pour réaliser une étude et un plan pour le projet d'aménagement d'un chemin le long d'un cours d'eau, lots 728-P et 729-P du rang 1 au montant de 2 000 \$ environ.

**Mandat aux inspecteurs municipaux**

À l'unanimité que le conseil municipal mandate les inspecteurs municipaux ou leurs représentants autorisés pour faire respecter les clauses des contrats de services de déneigement.

**Système de chloration**

Il est proposé et résolu à l'unanimité qu'un mandat soit donné à la firme «Roche Itée, groupe-conseil» relativement au projet de mise aux normes des infrastructu@res de distribution d'eau potable - chloration et traitement, selon leur proposition du 24 février 2003 .

**AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'IMPLANTATION ET D'AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE**

Jean-Guy Fortier, conseiller, donne avis qu'un projet de règlement décrétant des travaux d'implantation et d'aménagement d'une piste cyclable reliant les deux points d'entrée de la municipalité et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût sera présenté au cours d'une séance ultérieure du conseil en vue de son adoption et ce, conformément à l'article 445 du Code municipal.



**Prochaine réunion du conseil municipal de Saint-Ferdinand**

**lundi, le 7 avril 2003 à 19h30 au centre communautaire**

**Bibliothèque Municipale**

**Plein de nouveautés...**

**••• Heures d'ouverture •••**

lundi de 18h00 à 21h00  
mardi de 13h00 à 16h00  
mercredi et jeudi de 18h00 à 21h00

*Pour informations supplémentaires*

**Mme Lucie Lamontagne**  
**au 428-9607**



## La Sûreté du Québec vous informe!

par Hugo Fournier, Agent  
Poste de la MRC de l'Érable

### **Accident majeur sur la route 165**

Le 3 mars dernier, sur la route 165 face au restaurant Le Pouce, il y a eu un accident de la route impliquant plusieurs véhicules. Les pinces de désincarcération ont été utilisées pour dégager une victime. La route a du être bloqué pour un moment. L'accident fut causé par la poudrière qui était très intense cette journée là. Heureusement, nous avons noté que quatre blessés mineurs.

### **Individu en crise arrêté**

Les patrouilleurs de la Sûreté ont du intervenir auprès d'un individu intoxiqué 23 février à St-Ferdinand. En effet, le suspect a été arrêté après avoir menacé des gens. Il a résisté à son arrestation. De plus, l'enquête a permis de prouver qu'il avait conduit son véhicule avec les capacités affaiblies par l'alcool. Une kyrielle d'accusations ont été portées contre lui.

### **La prévention, un investissement sûr...**

• Au courant du mois de février et mars, des commerçants de St-Ferdinand ont été rencontrés dans le cadre du programme La prévention, un investissement sûr. Le programme vise à distribuer de l'information pour la prévention des crimes à l'intérieur des commerces. Les sujets visés sont : le vol qualifié, le vol à l'étalage et les fraudes.

### **Vols de véhicules...**

• Nous notons dernièrement une recrudescence des vols de véhicules sur le territoire. Il est toujours conseillé de verrouiller ses portières en tout temps et de ne pas laisser son véhicule en marche sans surveillance.

### **Saviez vous que??**

• C'est le poste de la SQ MRC de l'Érable qui dessert St-Ferdinand. Les bureaux se trouvent au 2353 St-Calixte à Plessisville. Vous pouvez nous joindre au (819) 362-1221 en tout temps.

• Plus de trente(30) policiers sont à votre service pour couvrir l'ensemble du territoire de l'Érable.

# Un comité des loisirs en formation

Une vingtaine de personnes se sont réunis suite à l'invitation des deux membres du conseil, soit MM. Gilles Soucy et Richard Leonard.

Comme on le sait depuis quelques années, il n'y a pas de comité de loisirs et sans ce comité, il est très difficile à un animateur des loisirs de tout gérer seul. Avec l'implantation de ce comité, on vise à satisfaire le plus possible la population dans toutes ses demandes dans le loisir.

Suite à cette réunion, plusieurs personnes ont accepté de faire partie du comité et une prochaine réunion en avril déterminera les postes de président, vice-président, secrétaire, trésorier et directeurs.

Un dossier qui s'achemine dans une bonne direction et un merci s'adresse à ces personnes bénévoles et prêtent à investir pour le développement de la communauté.

Actuellement, on est toujours à la recherche d'un animateur ou d'une animatrice en loisir et si quelqu'un est intéressé par ce poste ou si vous connaissez une personne qui pourrait combler ce poste, n'hésitez pas à contacter les membres du conseil ci-haut mentionnés.

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsable du bulletin : Gérard Lessard  
Conception et mise en page : Gérard Lessard  
Photographie : Gérard Lessard  
Impression : Imprimerie Fillion enr.  
Tirage : 1000 copies  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2003  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2003